



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 20 juillet 2021

Ouverture de la séance à 19h30

Secrétaire de séance : Lydie TAVERDET

Absents excusés : Isabel LALAOUI, Louis DEROIN (procuration donnée à Dominique MOREAU) Jean IWASINTA (procuration donnée à Daniel GRANJON), Philippe FICHET (procuration donnée à Françoise SCHNEUWLY)

1. FINANCES

DM2 : budget général

Suite aux dernières ouvertures de plis, il convient de procéder à une 2^{ème} décision modificative tant en fonctionnement qu'en investissement, sans modifier l'équilibre du budget.

2. TRAVAUX NEUFS / ACHATS / VENTE

Remplacement des ordinateurs : Le renouvellement des 4 ordinateurs du secrétariat, acquis en 2014, devient nécessaire. Un dossier de demande de subvention DETR (30% sur le HT) sera déposé auprès de l'Etat sur la base du devis de la société AELIA informatique soit 6 294.12 € TTC.

Point sur les travaux en cours (voirie, assainissement...) : Les travaux de voirie attribué à la société COLAS sont en cours. Cette même entreprise prépare les travaux d'assainissement de la rue des Aviateurs.

Les travaux concernant la résidence SENIORS avancent : Plateforme terminée, et murs en cours de montage.

3. PLU

Révision allégée du PLU : Une révision allégée du PLU est nécessaire pour permettre la régularisation de la situation de l'entreprise JEANMMOUGINN chemin de la Prusse. Des travaux d'aménagement sont prévus par le propriétaire de l'entreprise pour éviter les désagréments visuels (mur et plantations)

Contrat avec l'ADU (Agence de Développement de l'Urbanisme du Pays de Montbéliard) : Lecture faite du contrat proposé par l'ADU, qui nous accompagnera sur ce dossier, le Maire est autorisé à le signer. Le coût de ce suivi est de 5670 € TTC, hors frais de publicité et d'évaluation environnementale.

4. FORÊT- Demande de concession en forêt communale PMA, PSA, GBCA : Les présidents de la GBCA et de PMA ont saisi la mairie de demandes de concession de conduites d'eau potable enterrées. STELLANTIS, par l'intermédiaire de sa direction a fait la même demande. Ces demandes sont acceptées. Elles concernent les 8 FEEDER dont 6 pour PMA, qui sont situées sur les parcelles forestières 7, 8, 9 et 10 et les parcelles cadastrales A1 et 1635, à Saint Symphorien.

5. JEUNESSE, SCOLAIRE et PERISCOLAIRE

3^{ème} classe de maternelle :

Les effectifs de maternelle (57 élèves) permettent l'ouverture d'une 3^{ème} classe sous réserve toutefois que tous les élèves inscrits soient bien présents à la rentrée.

Tarifs restauration scolaire et accueils pour la rentrée 2021-2022 :

Comme nous l'avions dit au précédent conseil, nous avons décidé de maintenir les tarifs de restauration scolaire au même niveau que 2019 et 2020, pour la seconde année consécutive.

Contrat de vente de repas livrés en liaison froide ... :

Nous devons signer une convention avec Château d'Uzel qui fournira les repas de la cantine à la rentrée. Nous avons opté pour un menu à 5 composants soit : entrée, plat et accompagnement, fromage et dessert.

Autorisation donnée au maire pour signer la convention « plan de relance – continuité pédagogique – appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires » : Nous avons obtenu la subvention pour l'appel à projet socle numérique, nous pouvons dès maintenant commander notre matériel pour la rentrée et devons autoriser le maire à signer la convention avec l'Education Nationale.

Un stage de remise à niveau se fera du 23 au 27 août 2021, il sera assuré par la Mme JEAGGER enseignante en CP. Il concernera 7 enfants de tous niveaux.

La fréquentation pour le centre de loisirs est en hausse, toutes les places disponibles sont pourvues.

6. ANIMATION - Exposition peinture : La date des 25 et 26 septembre est maintenue sous réserve de l'évolution sanitaire.

7. ATTRACTIVITE- Panneau d'informations : Plusieurs sociétés ont proposé des solutions pour le remplacement du panneau d'information, qui a plus de 15 ans. Au regard des besoins de la commune et des prestations proposées, le panneau sera remplacé fin 2021 par un panneau plus moderne, lisible et attractif. Il permettra de diffuser des messages, des images animées et des vidéos. L'emplacement ne change pas mais le panneau sera déporté pour être plus lisible. Son contenu sera disponible également sur le site de la commune et sur les smartphones (panneau virtuel). La commune a fait le choix de l'acquisition avec contrat de maintenance.

8. ENVIRONNEMENT

- **Journée nature propre :** La date de l'organisation de la journée nature propre est confirmée : le 25 septembre
- **Ligue de Protection des Oiseaux :** Une rencontre entre les écoles et le représentant de la LPO a permis de mieux comprendre l'importance et l'impact de cette structure. Des projets ont émergé : nichoirs, observation ...

9. DEVELOPPEMENT DURABLE

- **Travaux d'éclairage public (+ rue du Pont) :**

Fin des travaux par CITEOS, avec prise en compte de la diminution du niveau de luminosité de la rue du pont (abaissement supplémentaire assurant la continuité d'éclairage avec rue de l'Europe)

Audit de la rénovation de l'éclairage public en fonctionnement, par la commission municipale le 13 Juillet à 22 h. Différentes remarques (dont repérage des mâts, éclairage place de l'église à réduire) seront prises en compte lors de la réception du chantier qui aura lieu le vendredi 23 juillet.

- **Téléphonie :** Le raccordement de la fibre au groupe scolaire est en cours, non sans peine. Le raccordement de l'accueil périscolaire est réalisé, celui de la maternelle sera fait cette semaine. Le Wifi sera en service pour la rentrée des classes.

10. CCAS

- **Epicerie solidaire :** 19 bénévoles apportent leur contribution. Actuellement, pendant les vacances, les bénévoles se remplacent mais cela complique le quotidien.

Une charte de bénévolat est signée chaque année par chaque personne concernée et l'épicerie solidaire.

58 familles bénéficient de l'épicerie solidaire (137 personnes) dont 8 familles de Mathay (24 personnes).

Les commissions sociales se réunissent tous les 15 jours, examinent les dossiers et donnent l'accès pour maximum 3 mois, ce qui permet une réévaluation des besoins régulière.

La participation financière demandée aux familles ne freine pas la fréquentation, aucun refus n'est observé.

- **Compte rendu du conseil d'administration du 19 juillet** : 97 personnes ont bénéficié des services du CCAS, la nature des demandes évolue vers une augmentation de demandes de conseils juridiques. Les constitutions de dossiers APA sont toujours importantes (15 dossiers).

Lorsque la réponse au besoin ne peut être apportée au CCAS, le relai est passé avec les institutions appropriées.

Les données CAF pour Mathay sont connues : 278 allocataires, 204 allocataires avec enfants, 401 enfants toutes classes d'âge confondues.

- **C@fés connectés** : Les c@fés connectés reprennent le 03 septembre pour 8 vendredis avec le groupe qui a commencé en octobre 2020.

11. ETAT- Exonération 2 ans du foncier bâti : Maintien de l'exonération de 2 ans sur les constructions neuves par le conseil municipal.

12. SENAT

Loi 4D ou 3DS : Décentralisation, Différenciation, Déconcentration, Simplification : Le projet de loi est examiné en 1^{ère} lecture par le Sénat au mois de juillet. Il porte sur la différenciation territoriale, la transition écologique et les transports, l'urbanisme et le logement, la santé, la cohésion sociale et l'éducation, les mesures de déconcentration, les mesures de simplification de l'action publique locale. Le sénateur envoie aux maires une synthèse du projet en attente de retours d'expérience, de remarques et propositions.

13. DIVERS

Carpignano Sesia : Une demande est déposée en mairie par le Comité de Jumelage, pour voir baptiser une place du nom de la ville jumelée avec Mathay. Chacun est invité à faire des propositions.

Gardiennage de l'église : Une indemnité pour le Gardiennage des églises communales est reconduite. Elle représente 479,86 € par an. Une délibération sera prise en ce sens au conseil du 21 septembre prochain.

SYDED : La fiche « Estimation financière – Avant-projet sommaire » des travaux d'enfouissement des réseaux secs rue de Valentigney a été renvoyée, signée, au SYDED, pour prendre rang dans la programmation 2022. Ces travaux estimés à 437 500€ (SYDED 157 900€ et commune 266 100€) pourraient être réalisés en 2022.

ONF : Une motion contre le futur contrat ETAT- ONF qui entraînerait la suppression de 500 postes, une dégradation du service, un impact financier non négligeable sur les communes... est lue en séance et signée par tous les membres présents.